

Fiche de poste

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

CHARGE(E) DE MISSION DEFENSE, SECURITE ET PLANIFICATION

Références à prendre dans le Répertoire des emplois-types (RET) des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative ⁽²⁾

Famille(s) professionnelle(s) du/des emploi(s) type(s) ⁽³⁾ : Défense et Sécurité (DEF)

Emploi-type principal et code du RET ⁽⁴⁾ : Gestionnaire de crise et responsable d'exercices (DEF-70-A)

Quotité emploi type principal (0,6 à 1) ⁽⁵⁾ : 0,8

Emploi-type secondaire et code du RET Responsable de la protection de la sécurité et de la défense (DEF-30-A)

Quotité emploi type secondaire (0,1 à 0,4) ⁽⁵⁾ : 0,2

ou à défaut

Références RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat

Domaine fonctionnel ⁽³⁾ :

Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ :

Références Répertoire des Métiers de l'UCANSS

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

<p>Fiche N° (à renseigner par la mission Recrutement et Formation)</p> <p>Code POSTE : 2019-22</p>	<p>Catégorie Etat: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/></p> <p>Corps et grade :</p> <p>Catégorie Assurance-maladie : Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Informaticien <input type="checkbox"/> Cadre <input checked="" type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/></p> <p>Niveau : A partir du niveau 7</p>
<p>Cotation (Groupe de fonctions du poste s'il y a lieu, pour les corps ayant adhéré au RIFSEEP)</p>	
<p>Date de mise à jour :</p>	<p>19/03/2019</p>

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction de la santé publique et environnementale

Département : Veille, et sécurité sanitaire et situations sanitaires exceptionnelles

Service : Défense, Sécurité et planification

Sites : ARS Siège / DD (à préciser).....

DESCRIPTION DU SERVICE

Missions du service (la notion de service est entendue au sens de l'unité d'affectation au sein duquel exerce l'agent) (6):

- Le service « Défense, Sécurité et Planification » assure, en lien avec le conseiller de défense et de sécurité et le conseiller sanitaire de la zone de défense Sud, l'anticipation, la préparation et la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles. Plus largement, la contribution aux missions de défense et sécurité. ;

A ce titre, le service de Défense, Sécurité et Planification a en charge :

- La contribution aux missions de défense et sécurité :
 - S'assurer du respect des instructions ministérielles relatives à la sécurité des systèmes d'information ;
 - Concourir à la diffusion de la culture de cyber sécurité et participer à la chaîne fonctionnelle de cyber sécurité
 - Veiller à la stricte application de la réglementation relative à la protection du secret ;
 - Faciliter le déploiement et le maintien en conditions opérationnelles des moyens gouvernementaux de transmission sécurisés ;
 - Contribuer à l'élaboration du plan de continuité d'activité ;
 - Contribuer à l'application au niveau territorial de la planification VIGIPIRATE ;
 - Assurer la mise en œuvre du dispositif de sécurité des activités d'importance vitale en participant notamment aux travaux de la commission zonale de défense et de sécurité.
- La préparation aux situations sanitaires exceptionnelles :
 - Coordonner les travaux nécessaires afin de rédiger les volets du plan ORSAN et les plans de renfort (plans départementaux de mobilisation et plan zonal de mobilisation) ;
 - Veiller à structurer les démarches de planification et la gestion des moyens capacitaires autour de la préparation du système de santé et du dispositif ORSAN ;
 - Animer le réseau des référents dans les délégations territoriales pour contribuer à l'intégration du dispositif ORSAN dans les volets « Organisation des soins » des plans de secours pilotés par les préfets ;
 - Développer une véritable culture de la préparation et de la gestion de crise au sein du système de santé en animant le réseau des acteurs territoriaux et en mettant en place des formations et des exercices ciblés ;
 - Contribuer à l'organisation du dispositif de conduite de crise au sein de l'ARS ;
 - Assister le préfet de zone de défense et de sécurité dans le cadre de ses missions de planification et de gestion de crise ;
 - Animer et coordonner l'action des ARS de la zone dans les domaines de la préparation aux crises.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement hiérarchique : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer : 0

Activités principales (7) :

Sous la responsabilité hiérarchique du responsable du service défense, sécurité et planification et fonctionnelle des conseillers sanitaire et défense et sécurité zonaux :

- Contribuer à l'animation régionale et zonale nécessaire aux travaux de préparation aux crises et aux missions de défense et de sécurité ;
- Elaborer le plan zonal de mobilisation des ressources sanitaires ;
- Contribuer aux travaux d'élaboration du dispositif ORSAN en veillant à l'articulation avec le dispositif ORSEC ;
- Apporter un appui aux délégations départementales de l'ARS dans les travaux de planification du dispositif ORSAN et dans l'articulation avec les plans ORSEC départementaux ;
- Contribuer à l'opérationnalité de la préparation aux crises et des moyens de réponse tactiques ;
- Contribuer, au niveau zonal, à l'élaboration des plans de secours et des plans interministériels dans le champ de la santé dans le cadre de l'assistance au préfet de zone dans le cadre de ses missions de planification et de gestion de crise ;
- Contribuer à la réalisation des missions de défense et de sécurité au sens de l'instruction du 22 janvier 2016 en lien avec le conseiller de défense et de sécurité de la zone de défense et notamment assurer les missions confiées à l'officier de sécurité pour la protection du secret de la défense nationale.

Activités annexes (7') :

- Participer aux visites des établissements dans le cadre de leur préparation aux situations sanitaires exceptionnelles.
- Participer aux exercices et aux entraînements
- Participer aux gestions de crises ;
- Elaborer des RETEX
- Participe à la construction et à la réalisation des entraînements zonaux ;
- Participe aux exercices et à la gestion des crises ;

Partenaires institutionnels (8) : instances nationales de la santé et notamment DGS-sous-direction VSS ; ANSP ; EMIZ ; préfectures ; SDIS ; Etablissement de santé de référence ; établissements de santé et établissements médico-sociaux ; professionnels de santé, centre national civil et militaire de formation et d'entraînement NRBC-E

Spécificités du poste / Contraintes (9)

- Poste soumis à une déclaration Publique d'Intérêt (DPI)
- Habilitation Confidentiel Défense impérative
- Déplacements à prévoir au sein de la zone de défense
- Participation à l'astreinte zonale ;
- Disponibilité et mobilisation exceptionnelles en situation d'urgence ;
- Participation aux cellules d'urgence et de crise, notamment à la cellule de crise de l'ARS ;
- Participe au PCA
- Expérience exigée dans le domaine de la défense et sécurité ;

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

Attention :

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

Expertise (niveau 4)

E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à d'être tuteur.

Maîtrise (niveau 3)

M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Application (niveau 2)

A – connaissances générales – capacités à traiter de façon autonome les situations courantes

Notions (niveau 1)

N – connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré

Connaissances ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Environnement institutionnel, administratif et partenarial		X		
Principes et outils de planification		X		
Cadre légal et réglementaire de la santé publique		X		
Concept et outils de gestion de crise	X			

Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Conduire un projet	X			
Accompagner-Conseiller	X			
Rendre compte		X		
Conduire et accompagner le changement	X			
Travailler en transversalité		X		
Savoir coopérer	X			
Evaluer ses situations complexes	X			

Savoir-être nécessaire ⁽¹¹⁾ (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)
Etre réactif
Rester maître de soi
Faire preuve de ténacité et de persévérance
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
Faire preuve de discrétion professionnelle
Faire preuve de rigueur
Etre force de proposition